

VOLIDRAT P

Aliment minéral pour volailles

Cet aliment est strictement réservé à l'espèce ou catégorie d'animaux indiquée.

COMPOSITION

Bicarbonate de sodium, Chlorure de potassium

CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Lysine 0.00 %, Méthionine 0.00 %, Calcium 0.00 %, Sodium 18.19 %, Phosphore 0.00 %.

MODE D'EMPLOI

A incorporer de 0,5 à 2,5 g/L dans l'eau de boisson. Ne pas dépasser 1,5 g/L dans les eaux dures.

Certifié par Bureau Veritas Certification France, FR-BIO-10, Peut être utilisé en agriculture biologique en conformité avec le règlement (CE) n° 834/2007 et (CE) n° 889/2008, % de matière sèche d'ingrédients d'origine agricole provenant de l'agriculture biologique : 0 %, % de matière sèche provenant de produit en conversion vers l'agriculture biologique : 0 %, % de matière sèche d'ingrédients d'origine agricole : 0 %, Conserver hermétiquement dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière, pendant une durée maximum de 6 mois après ouverture, Dans le cas où le poids net n'apparaît pas sur l'étiquette, il est indiqué sur l'emballage ou sur le bon de livraison.

MIXSCIENCE

7 avenue René Cassin - ZI de Bellitourne - AZE
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE -
FRANCE

Agrément n° : α FR 53-014-805

Tél + 33 (0) 2 43 07 42 44

Agrément n° :α fr 53 014 805



SANDERS
Nourrir nous engage